



## FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex  
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –  
E mail : [fd.equipement@cgt.fr](mailto:fd.equipement@cgt.fr) - Site : [www.equipement.cgt.fr](http://www.equipement.cgt.fr)

### Compte-rendu de l'audience du 22 juillet 2010 au cabinet du ministre

#### TRANSFERTS A VNF : *le processus est enclenché*

Jeudi 22 juillet 2010, les organisations syndicales représentatives du MEEDDM répondaient à l'invitation de Monsieur CARENCO, Directeur du Cabinet du ministre d'Etat J-L BORLOO. En cette pleine période de vacances, cette réunion convoquée à 17 heures n'était pas organisée uniquement pour faire un brin de causette même si le ton donné par le Directeur de Cabinet était cordial.

Il s'était affecté une assistance de poids : Mme ARNOUX Corinne (*Conseillère pôle social au Cabinet*), M.SAINTILLAN (*nouveau Directeur de la Direction des Infrastructures, des Transports et de la Mer - DGITM*), M. MORTELECQ (*SG/DRH/emplois et compétences*), M. AGOGUE (*S/D réseaux ferrés fluviaux et portuaires*), Mme ROSINET et..... M. PAPINUTTI nouveau Directeur général de VNF. Aucun document n'a été transmis aux organisations syndicales.

La délégation CGT était composée de Jean-Marie RECH (Fédération Equipement-Environnement), Marie-Hélène THOMAS (SNPTRI), Christophe HEGOT (SNOA), Didier HOREAU (SNPTAS), Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX (UF Sn Nord-Est-SNPTAS) et Pascal GREGOIRE (UF Sn Seine-SNPTRI).

Les délégations CFDT et FO comptaient des représentants des personnels de VNF.

Probable stratégie du cabinet, M. CARENCO est arrivé en retard. Ce stratagème a permis à Mme ARNOUX de positionner Marc PAPINUTTI comme interlocuteur principal.

Ce dernier a commencé par procéder au rappel des grandes lignes du S.D.E.V.N. (Schéma d'Exploitation des Voies Navigables) et de la hiérarchisation des voies fluviales selon trois catégories:

- les voies à vocation d'ouverture 24h-24h (grand gabarit),
- le réseau connexe (ouverture 12 heures),
- les voies touristiques (ouverture saisonnière).

Ensuite, il a tenté d'aborder le Contrat d'Objectifs et de Performances (COP), ce pour quoi nous étions invités. **La CGT a immédiatement contesté le droit à Marc PAPINUTTI, en tant que Directeur Général de VNF, de présenter le COP dans la mesure où ce contrat impactera les organisations de travail de personnels de l'Etat.**

Une interruption de séance s'en est suivie dans l'attente de l'arrivée de M. CARENCO qui s'est « pointé » avec 40 minutes de retard. Le manque de respect pour les représentants des personnels ne s'est pas arrêté là. En pleine séance il a répondu à deux appels téléphoniques et envoyé un message...Cela en dit long sur l'intérêt qu'il porte au dialogue social.

D'emblée, le Directeur de Cabinet « a déballé ses millions d'Euros », « *le ministre d'Etat a obtenu ce que j'ai demandé ...une rallonge de 58 millions...ce qui porte le budget à 128 millions pendant 3 ans...* ».

La CGT a évoqué l'incohérence de ces chiffres en comparaison avec ceux annoncés dans le Schéma National des Infrastructures de Transport, document soumis à concertation et publié ces jours-ci, qui porterait le budget entre 550 et 850 millions d'Euros par an pendant 20 ou 30 ans. Après une petite guéguerre de chiffres, M.CARENCO est entré dans le vif du sujet : le COP.

Il a annoncé qu'il ne voulait pas le présenter à la signature tant que la concertation notamment avec les organisations syndicales (OS) n'aurait pas été menée.

Il s'est déclaré **personnellement** favorable à la transformation « *en profondeur* » de VNF et en lui donnerait les moyens par les transferts :

1/ du domaine public fluvial (DPF) « il faut faire travailler le patrimoine... »

2/ des moyens humains. L'EPIC doit pouvoir gérer directement les personnels. Il n'est pas soumis à la RGPP.

Pour lui, **le transfert des personnels des services navigation n'est pas un sujet ! (que faut-il comprendre ? Qu'il n'y a pas lieu de débattre ?)**. Ces derniers conserveraient leurs statuts de fonctionnaires ou ouvriers des parcs. Il n'y aurait plus de recrutement de fonctionnaires pour les voies navigables, ils seraient directement opérés par VNF sous statut privé. D'après lui, les personnels auraient indéniablement tout à gagner.

Petite touche sociale : les maisons éclusières conserveront leur inaliénabilité et resteraient affectées aux éclusiers. Cherchez l'erreur....combien de maisons sont actuellement en ventes ou ont déjà été vendues. Dans quelles conditions les maisons seront-elles affectées ? Tout reste à voir...

Pour les OS, il est clair que nous sommes confrontés à l'extinction des corps des fonctionnaires « VN-PM et AIFMP » en plus de celui des OPA. La CGT souligne les contraintes d'ouverture 24h/24h imposées sans pour autant que la pénibilité soit reconnue.

VNF n'exclue pas d'embaucher sur certains secteurs « des saisonniers ». « Le statut actuel est un obstacle au fonctionnement de l'EPIC ».

Monsieur CARENCO a failli « pleurer »... : « *je veux sauver les voies navigables qui sont en train de mourir* », a-t-il déclaré avec des trémolos dans la voix, avant de conclure que pour l'instant rien n'était décidé et qu'il confiait la concertation sur le COP au Directeur Général de VNF ! Pourtant comme le pointe la CGT, le projet présenté le 8 juillet de modification du statut des OPA pour permettre leur transfert dans des secteurs autres que les collectivités, prouve le contraire.

Devant le tollé de la CGT et de FO, il a finalement décidé de confier cette responsabilité au DGITM, monsieur SAINTILLAN. Ce dernier devra organiser dès la rentrée un certain nombre de réunions mais devra **conclure sous deux mois** car « *au-delà, on s'enlise...* ».

A l'instar de la réforme des retraites, les négociations sur le COP vont être menées au pas de course...

En revanche, il ne veut pas de concertations parallèles, Etat d'un côté et VNF de l'autre, M. PAPINUTTI sera donc associé...(l'objectif revient au galop...).

Les représentants CFDT des personnels VNF soutiennent cette proposition et revendiquent leurs participations aux discussions...

**La CGT a réaffirmé son attachement au maintien du service public d'Etat des voies navigables et à ses missions. Elle s'oppose clairement à tout transfert vers l'EPIC VNF.**

La bataille doit s'engager partout pour faire reculer ce projet.

Le 23 juillet 2010.